




Atelier des 18 et 25 Novembre 2017
Aménagement des entrées et sorties de Blanot dans le cadre du
« vivre et agir ensemble »

Objet : Suite relevé des besoins sur les entrées et sorties de Blanot sur les hameaux de Nouville, Vivier et Fognières dans une perspective de ralentissement de la circulation et d'harmonisation des différents sites.

Atelier du 18 novembre – Fognières

Personnes présentes : B. Clerget (BC), JF Farenc (JFF), C. Godinot (CG), F. Guirlin (FG)

Point	Localisation	Information et Suggestion	Action suivante à mener	Par qui ?
F1	Entrée Fognières en provenance du bourg.	Mise en place du marqueur identitaire à gauche de la chaussée pour signaler l'entrée en agglomération à la place du tonneau actuel.	Déterminer le type de marqueur	Groupe
F2	Intersection de la descente de Fognières avec la D446 au lavoir	Signaliser l'intersection en provenance du bourg pour sensibiliser les automobilistes à la priorité à droite 	Déterminer si ressort de la mairie ou de la DDT (vs distance entre panneau et intersection)	BC/FG puis mairie ou DDT
F3	Le long de la D446	Afin de rétrécir le champ de vision, remettre en herbe les bas-côtés	Nettoyage, plantation	Groupe
F4	Entrée Fognières en provenance des grottes	Mise en place du marqueur identitaire à droite de la chaussée pour signaler l'entrée en agglomération sous le panneau d'entrée en agglomération	Déterminer le type de marqueur	Groupe
F5	Intersection de la D446 avec la descente sur Vivier	La gêne sur cette intersection est pour les véhicules en provenance de Vivier et ceux descendant des grottes. La priorité devrait être laissée aux véhicules en provenance de Vivier mais la configuration de l'intersection oblige		

		<p>ces véhicules à s'arrêter pour s'assurer qu'aucune voiture n'arrive de la droite. matérialiser cette priorité serait donc un non-sens.</p> <p>La pose d'un miroir comme initialement imaginé par le premier groupe de travail maintiendrait cette obligation de marquer un arrêt et ne présente pas non plus d'intérêt.</p> <p>Une sensibilisation par le biais d'un panneau au fait qu'il y a une intersection serait possible mais la priorité logiquement serait laissée aux véhicules circulant sur la D446.</p> 	<p>A revoir avec le groupe</p> <p>Si décision le sens d'une signalétique, voir avec les interlocuteurs concernés</p>	<p>FG/BC</p> <p>FG/BC/ Mairie/ DDT</p>
F6	Intersection de la D446 avec la descente sur le haut de Fognières	<p>L'usage de la descente sur Fognières pourrait être limité par la pose de plaques signalétiques signalant Blanot et les grottes.</p> 	<p>Effectuer des simulations par photomontage pour déterminer le meilleur emplacement tant au niveau efficacité que pollution visuelle</p> <p>Pose plaques</p>	<p>BC</p> <p>FG/BC et mairie/D DT</p>

Autres points connexes abordés lors de cet atelier :

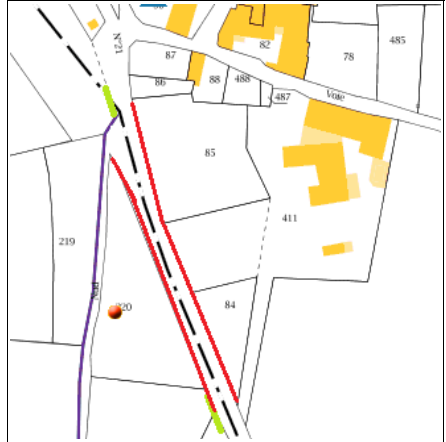
- Possibilité de plantation de haies de noisetiers (ou autres arbustes) sur le chemin des Teppes le long des maisons de l'OPAQ et de deux/trois noyers (ou autres arbres) en bordure du terrain commune (parcelle 000 0B 492).




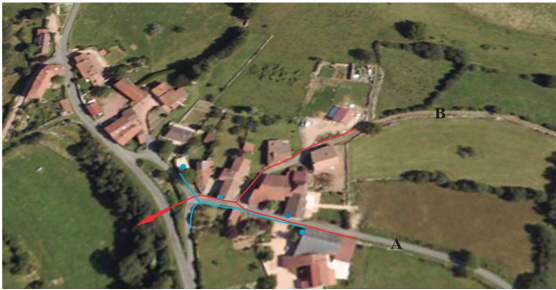
- Remblayage du chemin gadouilleux menant des Teppes au bois des Brosses


Atelier du 25 novembre – Vivier / Nouville

Personnes présentes : C. Bénat (CB), B. Clerget (BC), G. Dury (GD), F. Gardette (FG1), F. Guirlin (FG), P. Hantzpergue (H), R. Hoberg (RH), B. Peithman (BP)


Point	Localisation	Information et Suggestion	Action suivante à mener	Par qui ?
V1	Vivier – Entrée en provenance du Bourg	<p>La question a été posé d'un passage en agglomération pour Vivier qui faciliterait la prise de décision quant aux actions à mener pour sécuriser le site mais la D146 se situe en surplomb et un effondrement de la chaussée est toujours possible, ce qui occasionnerait des coûts que la commune ne pourraient prendre en charge.</p> <p>Il serait cependant possible de réduire le champ visuel en plantant une haie au niveau à gauche avant le panneau de fin de limitation à 50 et au bout de la parcelle 000 0F 220 appartenant à Gabi Commerçon</p> <p>Matérialiser les bords de chaussée par des bandes blanches continues et si la largeur de la route le permet de tracer la ligne médiane.</p>	 <p>Pour l'ensemble, voir avec la DDT</p>	Groupe

FG/BC/
Mairie/
DDT

V2	Vivier – D146 – au niveau de la parcelle 000 0B 111	<p>Mise en place d'un marqueur identitaire</p> <p>Créer un effet de masse afin de rétrécir le champ visuel (et par là la vitesse) en laissant s'avancer plus avant sur la partie enherbée de la chaussée le conifère qui couvre déjà une partie du talus.</p>	<p>Déterminer le type de marqueur</p> <p>Redonner de l'espace au conifère</p> 	Groupe Cantonnier
V3	Idem	<p>Il existe sur cette même parcelle un problème en cas de fortes précipitations. La chaussée est alors inondée, la bouche d'égout ne suffit pas à absorber le trop fort débit d'eau.</p> <p>PH suggérait suite au premier atelier de « mettre en place un réseau séparatif de collecte des eaux pluviales (tracé en rouge) »</p> 	<p>Vérifier à qui appartient cette parcelle : BP et RH en cultivent la partie en contrebas mais à qui appartient la partie en surplomb ?</p> <p>Existe-t-il une obligation d'entretien de la mairie sur la partie descente des eaux fluviales ?</p> <p>Soumission au groupe et étude du financement.</p>	FG FG/ Mairie Groupe/ Mairie

V4	Vivier - D146 – Entrée en provenance de Nouville	<p>Mise en place d'un marqueur identitaire à gauche de l'entrée du chemin descendant au lavoir</p> 	Déterminer le type de marqueur	Groupe
----	--	---	--------------------------------	--------

Autre point évoqué sur Vivier, le nettoyage du bassin près du lavoir qui pourrait être réalisé au printemps avec un groupe de volontaires.

Point	Localisation	Information et Suggestion	Action suivante à mener	Par qui ?
N1	Nouville – D146 – Entrée en provenance de Vivier	<p>Mise en place d'un marqueur identitaire à droite sous le panneau 50 marquant l'entrée dans le hameau</p> <p>Signaliser le croisement </p>	<p>Déterminer le type de marqueur</p> <p>Voir avec la DDT</p>	<p>Groupe</p> <p>FG/BC/ Mairie/ DDT</p>
N2	D146 – en provenance de Vivier - sur la ligne droite entre le cuvage de la Veuve Ambal et la sortie de Nouville	<p>Plantation d'arbustes à droite de la chaussée en prévoyant une contre-allée pour la circulation piétonne.</p> <p>Réalisation de 4 passages piétonniers</p>	<p>Choisir les essences et la configuration et réaliser les plantations</p> <p>Voir avec la DDT</p>	<p>Groupe</p> <p>FG/BC/</p>

		<p>pavés visant au ralentissement des véhicules circulant</p> <p>Un complément visuel pourrait être envisagé avec un changement de couleur du revêtement</p> 		Mairie/ DDT
N3	Nouville – D146 – Entrée en provenance de Culey	<p>Les reliefs de muraille à gauche de la chaussée étant un réel apport esthétique, le marqueur identitaire serait à installer à droite de la D146 à hauteur du panneau 50 marquant l'entrée dans le hameau.</p>	Déterminer le type de marqueur	Groupe

Pour les entrées et sorties de Nouville, les solutions passent, pour une bonne part, par un investissement assez conséquent ce qui peut retarder leur mise en œuvre

Les prochains ateliers seront déterminés dans les prochains jours.